

Beauvais, le 14 novembre 2022

Dossier suivi par :

Marie Delafontaine
Valerie Le Bihan
CPD EPS
marie.delafontaine@ac-amiens.fr
valerie.le-bihan@ac-amiens.fr

eps1a60@ac-amiens.fr

Ref 015-2022/2023

DSDEN de l'oise
22 avenue Victor Hugo
60 025 Beauvais cedex

L'Inspecteur d'académie,
Directeur Académique des Services de
l'Éducation Nationale de l'Oise
à

Mesdames et Messieurs les directeurs des
écoles élémentaires
(pour attribution)

S/c de Mesdames et Messieurs les
Inspecteurs de l'Éducation nationale
(pour information)

Objet : Challenge départemental « Savoir rouler à vélo »

Réf :

- Circulaire relative à la mise en œuvre d'une attestation de première éducation à la route dans les écoles maternelles et élémentaires n°2016-153 du 12/10/2016
- Mesure du Comité Interministériel à la Sécurité Routière (CISR) du 9/01/2018
- Programme de l'école élémentaire cycle 2 et cycle 3 d'après le BOENJS n°31 du 30 juillet 2020
- Programme de l'école maternelle d'après le BOENJS n° 25 du 24 juin 2021
- Circulaire de rentrée d'après le BOENJS n° 25 du 24 juin 2021

J'ai l'honneur de vous présenter une proposition émanant d'une commission partenariale constituée des services DSDEN, SDJES et de la préfecture de l'Oise : « Le Challenge : **Ça roule dans nos écoles** ».

Ce challenge est proposé aux classes de cycle 1, cycle 2 et cycle 3 volontaires.

Sa particularité est qu'il mobilisera les élèves tout au long de l'année avec comme objectif premier l'acquisition des compétences d'un des 3 blocs du SRAV (Savoir Rouler à vélo). Il leur sera également régulièrement proposé des sujets d'étude en lien avec les programmes de l'école de leur niveau (Culture littéraire en novembre/décembre, culture scientifique en janvier/février, culture citoyenne en mars/avril ...). Au gré de leurs acquisitions, les élèves seront invités à compléter des cartes (fournies) de Questions/Réponses qui seront mutualisées lors d'une rencontre de fin d'année dans un jeu de table coopératif.

L'aboutissement de ce challenge est en effet de se retrouver entre classes impliquées, dans un lieu de proximité, autour du thème du vélo (Savoirs moteurs et jeu de table commun conçu par les élèves).

La rencontre sera une journée interclasses dans un espace clos (école, stade, parc...) pour les élèves des cycles 1 et 2 ou une sortie en milieu ouvert pour les cycles 3.

Le règlement de ce challenge « Ça roule dans nos écoles » (modalités d'inscription...) est annexé à ce courrier. Pour en faciliter la mobilisation, la Préfecture de l'Oise a financé une dotation de malles pédagogiques (albums de jeunesse, livres documentaires...) pour chacune des circonscriptions de l'Oise. Celles-ci seront prochainement distribuées aux CPC EPS, CPC ASH et maternelle. La liste des ouvrages choisis est placée en annexe 2.

Si le programme « Savoir rouler à vélo » a l'ambition de rendre nos élèves cyclistes autonomes en milieu ouvert, la montée en compétences de chacun d'eux serait assurément optimisée par une approche globale telle que ce nouveau challenge le permet.

Les conseillers pédagogiques chargés de l'EPS sauront être vos interlocuteurs dans les démarches que vous souhaitez entreprendre pour la mise en œuvre de ce challenge au sein de votre classe, de votre école et dans les instances inter-cycles ou liaisons temps scolaires/temps périscolaires.

Pour L'Inspecteur d'académie – DASEN par intérim
L'inspecteur Adjoint à la DASEN en charge du premier degré

Jean-Baptiste MAYENSON



Annexe 1 : Règlement
Annexe 2 : Contenu des malles

REGLEMENT DU CHALLENGE 2022/2023

« Ça roule dans nos écoles »



Article 1 : Objet du challenge

L'apprentissage du vélo et la sensibilisation des élèves aux modes actifs et durables de déplacement sont abordés à l'école dans le cadre d'un continuum pédagogique et éducatif qui s'ancre dans les enseignements disciplinaires ainsi que dans l'Éducation à la sécurité routière, de l'école au lycée.

À l'école, l'enseignement du vélo du cycle 1 au cycle 3, passe par :

- L'éducation physique et sportive (EPS) : les activités dites « de rouler » sont inscrites et intégrées dans les programmes d'EPS ;
- L'APER et les compétences de l'enfant rouleur. Il s'agit pour les élèves d'apprendre à conduire un engin adapté et bien entretenu dans des espaces appropriés, en maîtrisant sa conduite et en tenant compte des autres, dans le respect des règles du code de la route.
- Les croisements entre enseignements.

La DSDEN de l'Oise propose de mettre au défi tous les élèves de l'Oise autour des activités de rouler et d'activités transdisciplinaires pour améliorer leurs compétences afin de leur permettre d'obtenir à l'issue de leur scolarité primaire les deux attestations :

- Première éducation à la route (APER),
- Savoir rouler à vélo (SRAV).

L'aboutissement du challenge « Ça roule dans nos écoles » est une journée interclasses dans un espace clos (école, stade, parc...) pour les élèves de cycles 1 et 2 ou une sortie en milieu ouvert pour les élèves de cycle 3. Il s'agit de se retrouver entre classes impliquées autour du thème du vélo (Savoirs moteurs et jeu de table commun conçu par les élèves).

Article 2 : Destinataire de l'opération

Le challenge « Ça roule dans nos écoles » s'adresse à toutes les classes et à tous les élèves de la petite section de maternelle au CM2.

Article 3 : Description des épreuves

La particularité du challenge « Ça roule dans nos écoles » est qu'il mobilise les élèves tout au long de l'année scolaire. L'objectif premier est l'acquisition des compétences d'un des 3 blocs du SRAV. Pour ce faire, à l'issue de chaque période, les élèves sont invités à s'autoévaluer puis mesurer leurs progrès, en utilisant le livret pédagogique individuel du SRAV : https://sports.gouv.fr/IMG/pdf/srav_livretpedagogique_v2-2.pdf.

De plus, il leur est régulièrement proposé des sujets d'étude en lien avec les programmes de l'école de leur niveau.

Chaque épreuve est adaptée au cycle d'apprentissage des élèves inscrits :

- EPS (SRAV) ;
- Education à la sécurité routière (APER) ;
- Culture littéraire ;
- Culture scientifique ;
- Culture citoyenne (EMC, Histoire-géographie...).

Les productions permettent de développer des compétences fondamentales et transversales.

Au gré de leurs acquisitions, les élèves complètent des cartes (fournies) de **Questions/Réponses** qui seront mutualisées lors de la rencontre de fin d'année dans le jeu de table coopératif.

Article 4 : Calendrier des épreuves

Novembre Décembre :

EPS (SRAV) ;
Education à la sécurité routière (APER) ;
Culture littéraire.

Janvier Février :

EPS (SRAV) ;
Education à la sécurité routière (APER) ;
Culture scientifique.

Mars Avril (Semaine olympique et paralympique du 3 au 8 avril 2023) :

EPS (SRAV) ;
Education à la sécurité routière (APER) ;
Culture citoyenne.

Mai (Opération Tous à vélo) :

EPS (SRAV) ;
Education à la sécurité routière (APER) ;
Culture citoyenne.

Juin (Journée olympique mondiale du 23 juin) :

Rencontre interclasses, évaluation des acquis, validation des compétences de l'APER et du SRAV, délivrance des attestations APER et SRAV.

Article 5 : Modalités d'inscription

Les enseignants des classes qui souhaitent participer sont invités à compléter le formulaire en ligne, précisant :

- la circonscription ;
- le nom de l'école ;
- l'adresse postale de l'école ;
- les nom et prénom de l'enseignant de la classe ;
- le niveau de classe ;
- l'effectif de la classe ;
- un courriel de contact en ac-amiens.fr ;
- un numéro de téléphone de contact.

<https://framaforms.org/inscription-challenge-ca-roule-dans-nos-ecoles-1665493851>

Date limite d'inscription : vendredi 25 novembre 2022.

Une fois l'inscription validée par le service EPS1, l'enseignant recevra les épreuves du challenge conformément au calendrier.

En cas de difficulté avec le formulaire en ligne, contacter le service organisateur de la DSDEN :

- par mail eps1a60@ac-amiens.fr ;
- par téléphone au 03 44 06 45 02.

Article 6 : Acceptation du présent règlement

La participation au challenge « Ça roule dans nos écoles » implique l'acceptation totale et sans réserve des présentes modalités de participation.

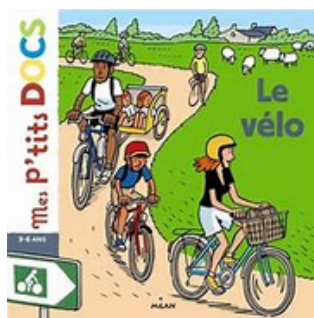
Contenu de la mallette :

Une mallette est gracieusement offerte par la Préfecture de l'Oise à chaque circonscription.

CYCLE 1 (3 albums de jeunesse / 1 documentaire) :



"Mon vélo"
Byron Barton



"Mes p'tits docs
- Le vélo"



"Le code de la route"
Mario Ramos



"Mes petites roues"
Sébastien Pelon

CYCLE 2 (2 albums / 2 romans jeunesse) :



"Simple question
d'équilibre" - Sempé



"Armeline Fourchedrue"
Quentin Blake



"Le gentil facteur"
Janet et Allan Ahlberg



"Le défi vélo"
Virginie Le Pape

CYCLE 3 (2 romans jeunesse / 2 bandes dessinées) :



"Raoul Taburin"
Sempé



"Sur deux roues"
Olivier Mélan



"A bicyclette"
Joann Sfar



"Le vélo c'est pas pour les
ramollos" - Geronimo Stilton